

Île-de-France, Hauts-de-Seine
Colombes
12 rue François Faber

Stade olympique de Colombes ou stade Yves du Manoir

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00079354

Date de l'enquête initiale : 1987

Date(s) de rédaction : 1987, 2022

Cadre de l'étude : inventaire topographique , enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : stade

Appellation : dit stade olympique de Colombes ou stade Yves du Manoir

Parties constituantes non étudiées : cour, maison, piscine, pont, tennis

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1982, B, 14

Historique

Le stade Yves du Manoir réalisé par l'architecte Louis Faure-Dujarric et les entrepreneurs Edmond Coignet et Haour a remplacé petit à petit un ancien stade comprenant une tribune en bois. Piste construite de novembre 1922 à mars 1923. Construction des parties latérales de la tribune d'honneur d'août à octobre 1922. Construction de la tribune du Marathon en juin 1923. Tribune d'honneur achevée fin novembre 1923. Stade ouvert le 1er janvier 1924. Stade nautique, stade de tennis, abords et pont détruits. Nouvelle façade plaquée sur l'ancienne rue François Faber

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1922 (daté par travaux historiques), 1924 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Faure-Dujarric (architecte)£Coignet Edmond, attribution par travaux historiques)

Description

Tribune d'honneur et tribune du marathon sur remblais et ossature en béton armé, couvertes par une charpente métallique supportant une toiture ondulée reposant sur des poteaux métalliques ancrés dans les poteaux de soubassement en béton armé, bancs en bois, pont en béton reliant la rue au salon et à la tribune présidentielle, souterrain reliant la salle des appels, sous la tribune d'honneur, à la piste ; tribunes découvertes sur remblais et ossature en béton armé formant promenoir à l'arrière

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton armé

Matériau(x) de couverture : matériau synthétique en couverture

Plan : ensemble concerté

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, sous-sol

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré

Statut, intérêt et protection

Éléments remarquables : tribune du public

Statut de la propriété : propriété privée

Texte de présentation "100 équipements sportifs emblématiques en Ile-de-France"

L'origine du terrain sur lequel est situé le stade Yves-du-Manoir possède une vocation sportive depuis le milieu du XIX^e siècle. Il est en effet, depuis 1883, un hippodrome géré par la Société des courses de Colombes. Au début du XX^e siècle, l'hippodrome est transformé en stade, le « stade du Matin ». D'une capacité d'environ 20 000 spectateurs, il comporte une tribune avec piliers en fer surmontant un auvent de biais lui permettant d'accueillir régulièrement des compétitions sportives d'ampleur.

L'histoire du stade du Matin prend un tournant majeur en 1920, lorsqu'il est acheté par le Racing Club de France qui le transforme en un stade accueillant du rugby, du football et de l'athlétisme. Sa proximité avec Paris, dont il est distant d'une dizaine de km, lui vaut d'être l'un des principaux sites retenus pour les Jeux olympiques de Paris de 1924. A l'issue d'un concours, les travaux sont confiés à Louis Faure-Dujarric (1875-1943), architecte attiré du Racing Club de France (RCF) et lui-même rugbyman, capitaine du RCF. Le 5 juillet 1924, le stade olympique de Colombes accueille la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'été de 1924.

Le nouveau stade offre des dimensions exceptionnelles (243 m de long sur 161 m de large). La piste ovale, d'une longueur de 500 m, est entièrement ceinturée de gradins permettant d'accueillir jusqu'à 60 000 spectateurs. Ces gradins sont soutenus par une imposante structure en béton armé marquée par des arcades, à l'image d'un cirque romain. Sur les longs côtés, deux tribunes couvertes (tribune d'honneur et tribune du marathon) se font face. Elles sont surmontées d'un vaste auvent en fer en porte-à-faux de 144 m de long, soutenu par seulement dix poteaux afin de ne pas cacher la vue des spectateurs sur le terrain. La tribune d'honneur, toujours visible aujourd'hui, accueille alors 35 vestiaires pouvant accueillir 12 000 athlètes.

Les nombreuses photographies prises lors des Jeux de 1924 le montrent : la superficie du lieu, le nombre considérable de spectateurs et la qualité des épreuves qui s'y déroulent concourent grandement à faire du stade Yves-du-Manoir un marqueur fondamental dans l'histoire des équipements sportifs du XX^e siècle. Le stade accueille d'ailleurs la finale de la coupe du monde de football de 1938, ainsi que de nombreuses finales de coupe de France jusqu'à la construction du Parc des Princes en 1972.

Cette reconnaissance du stade olympique de Colombes, rebaptisé Yves-du-Manoir (1904-1928) en l'honneur du rugbyman mort prématurément en 1928, est renforcée puisqu'il est l'un des rares équipements à accueillir de nouveau les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. A cette fin, il est restauré par le cabinet Celnikier et Grabli Architectes entre 2021 et 2023 et considérablement augmenté : 7 nouveaux terrains sont réalisés au sud (3 pour le rugby et 4 pour le football), deux terrains sont rénovés et le terrain principal est repensé afin de recevoir les épreuves de hockey-sur-gazon. La Fédération Française de Hockey s'installera après les Jeux olympiques au sein du nouveau bâtiment construit à son effet, encerclant l'une des deux tribunes entièrement reconstruites.

Illustrations



Façade de la tribune du Marathon.
Phot. Christian Décamps
IVR11_19909200704VA

Vue de la façade de la
tribune du Marathon.
Phot. Christian Décamps
IVR11_19879200241VA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Catherine Rochant

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue de la façade de la tribune du Marathon.

IVR11_19879200241VA

Auteur de l'illustration : Christian Décamps

(c) Christian Décamps, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade de la tribune du Marathon.

IVR11_19909200704VA

Auteur de l'illustration : Christian Décamps

(c) Christian Décamps, Région Ile-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation